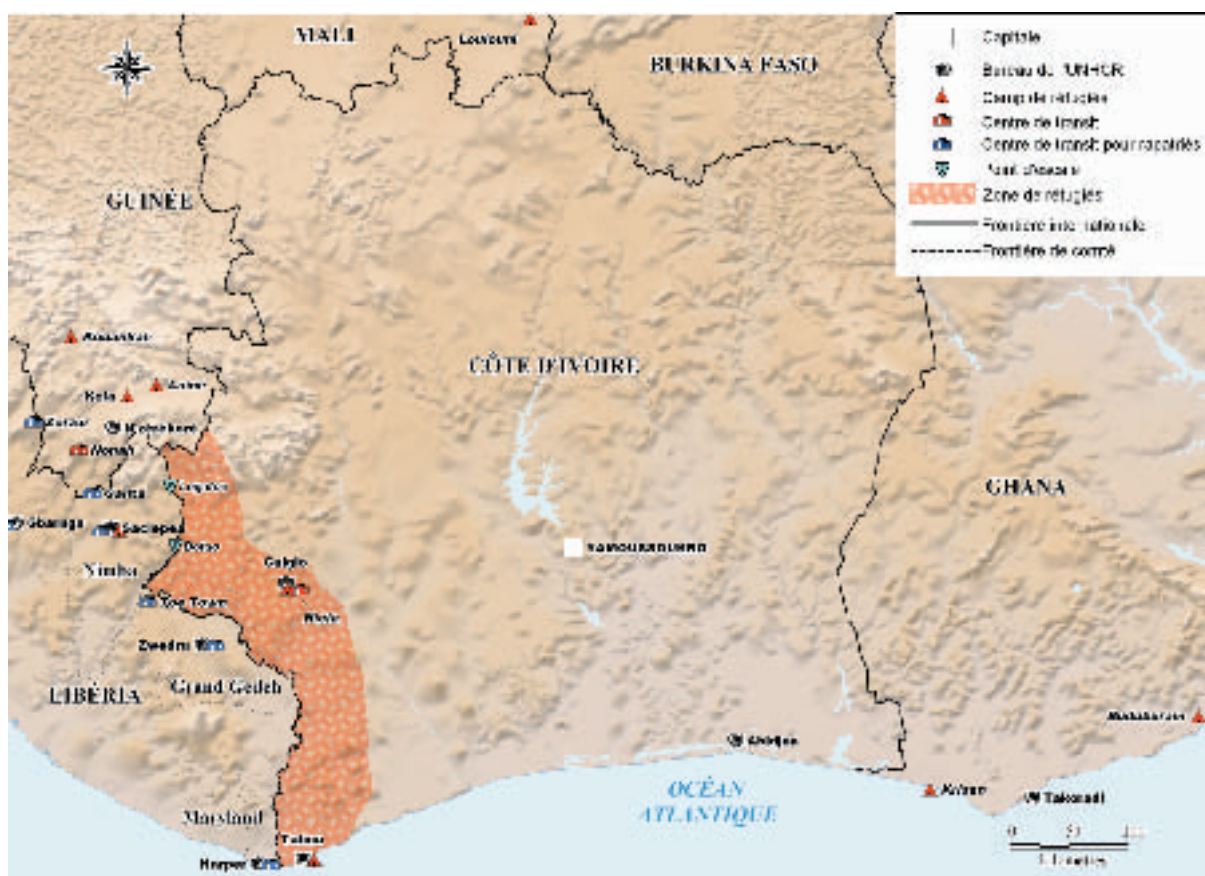


Côte d'Ivoire



Objectifs principaux

- Maintenir la protection internationale et l'assistance en faveur des réfugiés urbains résidant à Abidjan.
- Promouvoir le rapatriement librement consenti, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés libériens.
- Offrir une protection internationale aux réfugiés libériens qui choisissent de rester en Côte d'Ivoire et une assistance élémentaire pour renforcer leur autosuffisance et faciliter leur intégration sur place.

Chiffres prévisionnels		
Population	Janv. 2006	Déc. 2006
Libéria (réfugiés)	34 400	16 400
Autres réfugiés	1 100	850
République du Congo (réfugiés)	500	400
République du Congo (demandeurs d'asile)	600	500
RDC (demandeurs d'asile)	500	400
Autres demandeurs d'asile	400	300
Total	37 500	18 850

Note : En outre, selon les estimations, 500 000 personnes seraient déplacées à l'intérieur du pays et auraient besoin d'une protection et d'une assistance.

Total des besoins : 9 682 813 dollars E.-U.

Contexte

Faits nouveaux

Trois ans après le début de la crise ivoirienne, la paix reste précaire. Le pays demeure divisé entre la partie nord, aux mains des Forces nouvelles, et la partie sud contrôlée par les forces gouvernementales. Des accords de paix ont été signés à Pretoria en avril 2005 par toutes les parties impliquées dans le conflit, sous la médiation du président sud-africain Thabo Mbeki (mandaté par l'Union africaine), et une déclaration relative à l'application des accords a été adoptée en juin 2005. En septembre, le Secrétaire général des Nations Unies a annoncé que les élections présidentielles n'auraient pas lieu comme prévu en octobre. Malgré les difficultés initialement rencontrées pour concilier les deux parties lors de la phase d'application des accords de paix, de réelles avancées ont été observées dans la mise en œuvre de la déclaration de Pretoria. Cependant, la controverse suscitée par certaines lois promulguées par le Président, et notamment par la loi sur la nationalité, a retardé le processus de désarmement et compromis les élections qui auraient dû être organisées à la fin du mandat présidentiel, en octobre 2005, conformément aux modalités prévues par la Constitution. À l'époque où le présent appel a été rédigé, des efforts étaient en cours pour trouver un consensus politique sur le mode de gouvernement du pays en attendant les élections.

Contraintes

Selon les accords de paix, le désarmement et le démembrement des milices constituent une condition préalable à la tenue des élections. Si certains progrès ont été observés, le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration est loin d'être achevé, et les conditions de sécurité demeurent précaires. En 2006, les milices pourraient poursuivre leurs activités dans la partie occidentale du pays, mettant en péril le caractère civil des camps de réfugiés (tous les camps de réfugiés sont situés dans cette zone). Les partisans du Gouvernement ont, de manière délibérée, limité les mouvements et les activités des troupes de l'ONU dans plusieurs secteurs du pays, malgré les condamnations de la communauté internationale. En résumé, les conditions de sécurité précaires vont probablement réduire la présence du personnel

humanitaire et restreindre considérablement l'accès aux réfugiés et aux rapatriés dans certaines régions.

L'enlèvement du processus de paix continuera de compromettre le rétablissement de l'autorité de l'État dans certaines zones du pays, et l'accès des humanitaires restera aléatoire par endroits. Certaines organisations de développement et institutions financières internationales considèrent que l'amélioration de la situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire est une condition préalable et nécessaire à l'octroi de fonds pour les programmes de reconstruction post-conflit.

Stratégie

Protection et solutions

Le programme de l'UNHCR en 2006 sera principalement axé sur la promotion du rapatriement librement consenti des réfugiés libériens et des réfugiés urbains d'autres origines, ainsi que sur l'intégration sur place des réfugiés qui choisiront de rester en Côte d'Ivoire. L'UNHCR facilitera la réinstallation de réfugiés dans des pays tiers, s'il n'existe aucune autre solution pour remédier durablement à leur sort.

Si les conditions de sécurité au Libéria s'améliorent après les élections d'octobre 2005, comme beaucoup semblent le penser, environ 18 000 réfugiés libériens devraient regagner leur pays en 2006. Il resterait alors 16 400 réfugiés libériens et 1 500 réfugiés urbains d'autres nationalités en Côte d'Ivoire.

Eu égard aux tensions qui règnent entre les communautés, notamment dans l'ouest du pays, où la plupart des réfugiés résident actuellement, le maintien et la promotion de la cohésion sociale sont des éléments clés de toutes les activités humanitaires en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi les activités de l'UNHCR s'adresseront également aux populations locales.

Les activités de l'UNHCR porteront sur la sensibilisation au problème du VIH/SIDA, la lutte contre la violence sexuelle et sexiste, la réhabilitation de l'environnement et sur une série de thèmes prioritaires relatifs aux femmes, aux enfants, aux adolescents, aux personnes âgées et aux personnes souffrant d'affections chroniques. Les programmes



Le ferry de l'UNHCR à Prollo, quelques secondes après sa mise à l'eau sous le regard des résidents, de quelques réfugiés libériens et des membres de l'équipe technique. Le ferry a été utilisé pour rapatrier les réfugiés du camp de Tabou vers le Libéria. *UNHCR / F. Kaba*

de l'UNHCR en 2006 seront conçus de manière souple, ce qui permettra de les réorienter si une nouvelle crise éclate.

Réfugiés libériens

Les Libériens réfugiés en Côte d'Ivoire, au nombre de 34 400, sont pour la plupart hébergés dans la Zone d'accueil des réfugiés (ZAR), à l'ouest du pays et l'on en recense environ 4 000 à Abidjan. Les réfugiés qui vivent dans la ZAR sont en majorité installés dans des villages, les autres se répartissant dans deux camps, Tabou et Nicla. L'UNHCR entend promouvoir le rapatriement librement consenti, conformément à son plan régional pluriannuel, et faciliter l'intégration sur place des réfugiés qui préfèrent rester en Côte d'Ivoire, réduisant ainsi leur dépendance vis-à-vis de l'assistance. L'aide aux réfugiés libériens vivant en zone urbaine portera uniquement sur les

soins de santé et l'enseignement primaire. Ceux-ci seront encouragés à regagner le Libéria, mais recevront une aide pour s'intégrer dans les villages de la ZAR s'ils décident de rester (la politique du Gouvernement ivoirien consistant à prodiguer exclusivement une assistance dans cette zone). L'UNHCR poursuivra sa campagne massive d'information sur les conditions de vie au Libéria, afin de permettre aux réfugiés de prendre une décision en connaissance de cause quant à un éventuel retour dans leur pays.

Demandeurs d'asile et réfugiés urbains

Selon les estimations, Abidjan devrait accueillir quelque 2 600 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 51 pour cent de femmes, au début de l'année 2006. Cette population est composée d'étudiants et de membres de professions libérales, originaires pour la

plupart de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Burundi et de la République centrafricaine. Environ 450 individus seront réinstallés. Au sein de la population restante, seuls les réfugiés les plus vulnérables bénéficieront de la protection internationale et d'une assistance dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la formation professionnelle et des activités génératrices de revenus. Lorsque la nouvelle loi sur l'asile sera adoptée par le Parlement, l'UNHCR aidera le Gouvernement dans la phase de mise en œuvre, qui impliquera la mise en place d'un cadre juridique pour la protection des réfugiés urbains.

Assistance

En 2006, une assistance élémentaire continuera d'être prodiguée dans les villages, appuyant les structures nationales et locales afin que ces dernières puissent progressivement reprendre les activités d'assistance de l'UNHCR. L'Organisation prévoit de fermer le camp de réfugiés de Tabou. Construit en 1999 et initialement conçu comme un centre de transit pour les opérations de rapatriement, avec une capacité d'hébergement de 400 personnes, il s'est depuis transformé en camp de réfugiés et abrite, du fait des nouveaux afflux en provenance du Libéria, 2 600 personnes. Les conditions de vie y sont très dures et la surpopulation entraîne des problèmes de protection récurrents. En raison de l'emplacement du camp, situé dans la ville de Tabou, les réfugiés n'ont guère la possibilité de s'engager sur la voie de l'auto-suffisance et ne peuvent subvenir à leurs besoins les plus essentiels sans aide humanitaire. L'UNHCR prodiguera une assistance aux résidents du camp de Tabou jusqu'à la fermeture de cette structure, au milieu de l'année 2006, puis aidera les réfugiés restants à s'installer dans les villages alentours. Au camp de Nicla, l'assistance élémentaire sera progressivement réduite à partir du second semestre 2006, et limitée aux secteurs de la santé, de l'eau, de l'éducation et des services communautaires. Les structures existantes seront renforcées, puis cédées aux institutions nationales, de façon à venir en aide à la population locale des villages de la ZAR.

Effet escompté

Tous les réfugiés libériens qui souhaitent regagner leur pays devraient être en mesure de le faire, soit par leurs propres moyens, soit avec l'aide de l'UNHCR, dans la sécurité et la dignité, ainsi que de

participer aux efforts de reconstruction. Les réfugiés urbains qui exprimeront le souhait de regagner leur pays recevront une aide à cet effet. En 2006, le programme de l'UNHCR contribuera également à la mise en place de solutions durables pour les réfugiés libériens et les réfugiés urbains d'autres nationalités qui choisiront de rester en Côte d'Ivoire, en continuant à garantir une protection internationale dans le cas où cela semble souhaitable.

Organisation et mise en œuvre

Structure de gestion

En 2006, l'UNHCR disposera d'une représentation à Abidjan et de deux bureaux extérieurs à Tabou et à Guiglo. L'Organisation emploiera 12 fonctionnaires internationaux et 48 collaborateurs nationaux.

Coordination

L'UNHCR favorisera une vision commune des objectifs et des stratégies du programme en organisant des réunions de révision trimestrielles et des ateliers de planification stratégique avec ses partenaires. Afin d'exécuter son programme pluriannuel de rapatriement des réfugiés libériens dans des conditions optimales, l'UNHCR continuera à collaborer étroitement avec les gouvernements concernés, en veillant tout particulièrement à la sécurité des déplacements transfrontaliers des enfants et des groupes vulnérables. En collaboration avec l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), l'UNHCR suivra de près l'évolution des conditions de sécurité dans la partie occidentale du pays.

Avec d'autres organisations humanitaires, l'UNHCR prendra une part active à toutes les initiatives de coordination et de planification entreprises par l'OCHA et le PNUD au titre du Plan d'action humanitaire commun pour la Côte d'Ivoire (y compris en ce qui concerne la sécurité du personnel humanitaire). L'UNHCR travaillera en rapport étroit avec d'autres agences des Nations Unies pour garantir la prise en compte des réfugiés dans leurs programmes respectifs, aux côtés des autres populations bénéficiaires. En collaboration avec les institutions sœurs, l'ONUCI, le Gouvernement et ses partenaires, l'UNHCR s'efforcera de préserver le caractère civil de

l'asile. L'Organisation veillera, avec d'autres organisations humanitaires, au maintien d'un réseau de protection réactif et efficace pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les réfugiés.

Bureaux
Abidjan
Guiglo
Tabou

Partenaires
Organisme gouvernemental
Service d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides
ONG
Afrique Solidarités Assistance
Association de soutien à l'autopromotion sanitaire urbaine
Caritas
<i>International Rescue Committee</i>
Solidarité International
Autres
<i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i>
OIM

Budget (dollars E.-U.)	
Activités et services	Budget-programme annuel
Protection, suivi et coordination	2 808 360
Abris/autres infrastructures	150 900
Activités génératrices de revenus	110 762
Appui opérationnel aux partenaires	547 200
Assainissement	181 247
Assistance juridique	405 792
Besoins domestiques	279 783
Eau	565 895
Education	281 940
Production vivrière	261 663
Santé	336 836
Services communautaires	266 235
Transport/logistique	962 335
Vivres	149 409
Total des opérations	7 308 357
Appui au programme	2 374 456
Total	9 682 813

Côte d'Ivoire